

«Spécial Salons d'esthétique» : la collection de garanties AXA utiles à votre activité.*

Les activités liées aux soins du corps nécessitent une protection adaptée. C'est pourquoi AXA a réuni pour vous les garanties nécessaires dans la Multirisque Professionnelle « Spécial Salons d'esthétique ».

- Protection de vos biens professionnels (locaux, agencements, matériel).
- Protection des conséquences financières de l'arrêt de votre activité.
- Responsabilité Civile Professionnelle, Informations juridiques et Assistance.

Développez ainsi votre activité en toute tranquillité !

Votre Interlocuteur AXA : un professionnel sur qui compter !

Votre Interlocuteur AXA est un professionnel qui connaît les besoins en assurance des professionnels, et en particulier ceux des responsables de Salons d'esthétique. Il est à votre disposition pour vous présenter les garanties adaptées à votre activité et vous accompagner dans votre développement.

* Selon clauses et conditions du contrat.

Notre métier : assurer la pérennité de votre activité.

Choisir AXA pour protéger votre activité, c'est adopter pour partenaire un acteur phare de la protection financière des particuliers, mais aussi des artisans, commerçants et professions libérales. Grâce à des solutions performantes et adaptées à votre activité et vos besoins, AXA vous accompagne dans votre développement et dynamise votre capacité à entreprendre.

Chez AXA, c'est cela que nous appelons la "Protection Financière".

MULTIRISQUE PROFESSIONNELLE
ASSURANCE AUTO
SANTÉ
PRÉVOYANCE
RETRAITE
SUCCESSION
TRANSMISSION
PROTECTION JURIDIQUE

www.axa.fr

Votre interlocuteur AXA

AXA France IARD : SA au capital de 214 799 030 € - 722 057 460 R.C.S. Paris - AXA Assurances IARD Mutuelle : Société d'assurance mutuelle à cotisations fixes contre l'incendie, les accidents et risques divers - Siren 775 699 309 - AXA Courtage Assurance Mutuelle : Société d'assurance mutuelle à cotisations fixes contre



R.C.S. Nanterre - Entreprises régies par le Code des Assurances.

l'incendie, les accidents et risques divers - Siren 302 983 572. Juridica : SA au capital de 8 377 134,03 € - 572 079 150 R.C.S. Versailles - AXA Assistance France : SA à Conseil d'Administration au capital de 26 840 000 € - Siren 311 338 339 -

vivre Confiant

Ref. 660 012 - Crédit photo : Getty Images - Zefa - Création : One



Multirisque Professionnelle «Spécial Salons d'esthétique»

Être Pro, c'est ne rien laisser au hasard !

En tant que responsable d'un salon d'esthétique, il est essentiel pour vous de protéger au mieux vos investissements. Vous devez donc envisager toutes les situations pour dynamiser et préserver votre activité. Que se passerait-il si par exemple :

- vous étiez victime d'un vol ?
- une de vos clientes déplorait des dommages corporels suite à la vente d'un produit de soin ?
- une de vos clientes se faisait voler son sac dans votre Institut ?

Pour ne rien laisser au hasard, découvrez la Multirisque Professionnelle « Spécial Salons d'esthétique » !



En sélectionnant des garanties spécifiques à votre activité, AXA peut répondre à vos exigences les plus précises...

« **Que se passe-t-il si on vole mes espèces lors d'une agression ?** » ?

L'offre Multirisque Professionnelle intègre **une garantie sur le Vol des espèces en cas d'agression**. Ainsi, si un tel scénario venait à se produire, vous seriez indemnisé.

« **L'assurance de mon Salon d'esthétique prend-elle en compte les dommages causés sur les stores, l'enseigne et les bannes de l'Institut ?** » ?

Oui. L'assurance prend non seulement en compte votre local commercial, mais **sa garantie Bris de glace comprend également les dommages aux enseignes et aux produits verriers intérieurs**. Les autres éléments, tels que vos stores et bannes, sont couverts s'ils sont endommagés par la tempête.

« **Suis-je couvert si une cliente met en cause ma responsabilité ?** » ?

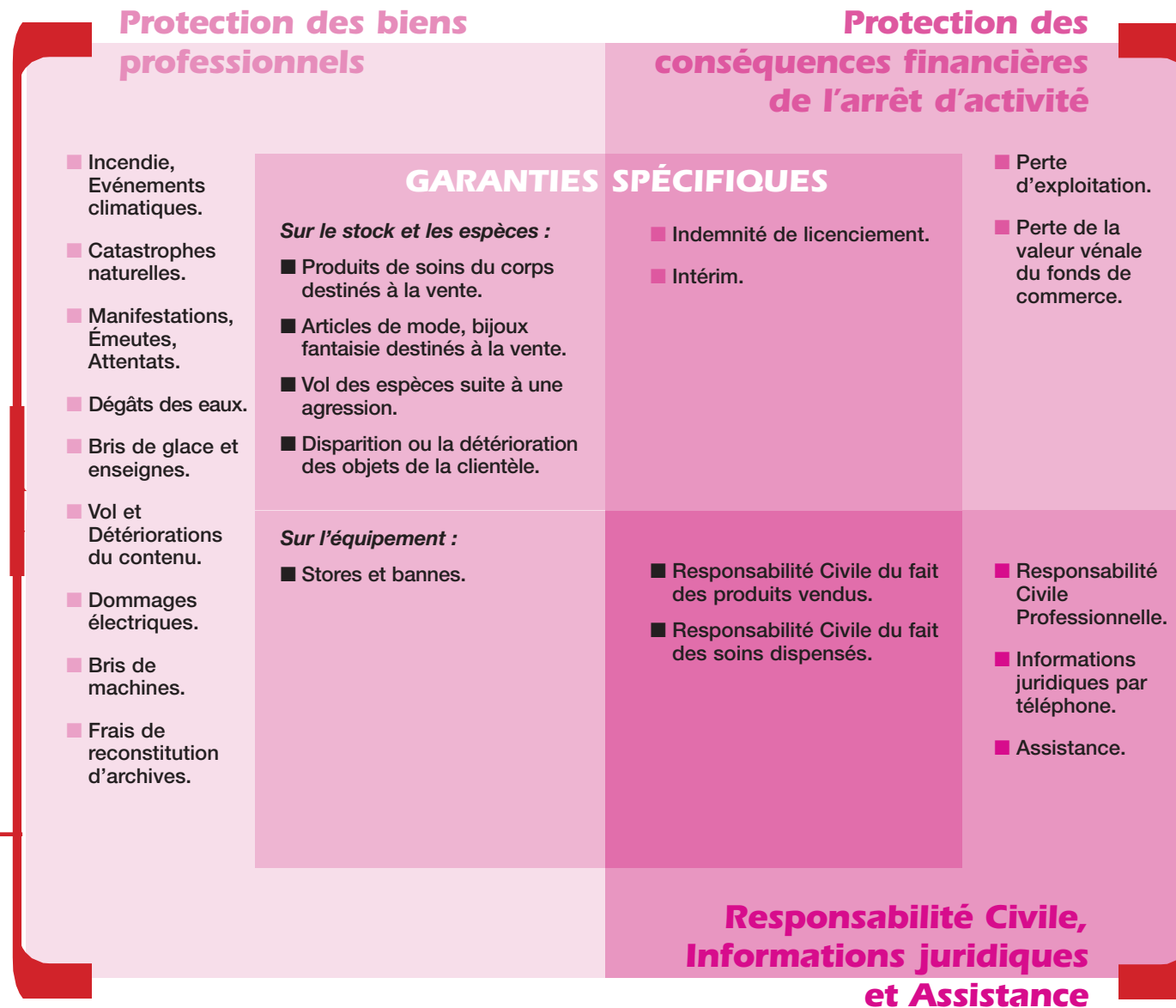
Bien sûr. Notre offre intègre **la garantie Responsabilité Professionnelle civile du fait des soins dispensés et du fait des produits vendus**. Ainsi, ces garanties peuvent intervenir en cas de dommages corporels consécutifs à une mauvaise manipulation de votre part, ou simplement à la nature des produits que vous avez vendus à votre cliente.



* Selon clauses et conditions du contrat.

“Spécial Salons d'esthétique”

La Multirisque Professionnelle d'AXA spécialement apprêtée pour votre métier.*



« **En plus des soins corporels, je vends également des bijoux fantaisie. Suis-je assuré sur ces produits ?** » ?

Vos articles de mode et bijoux fantaisie sont assurés s'ils constituent moins de 10 % de votre chiffre d'affaires.



« **Quelle garantie me proposez-vous si une de mes clientes est victime d'un vol dans mon institut ?** » ?

Cette éventualité a été prise en compte. Dans ce cas, vous êtes couvert par **la garantie Disparition ou Détérioration des objets de la clientèle**. Si une de vos clientes déplore le vol de son sac à main au sein de votre Salon d'esthétique, votre cliente est indemnisée à hauteur de la valeur du bien subtilisé (dans la limite de 2 000 €).*



Pour tout savoir sur la Multirisque Professionnelle “Spécial Salons d'esthétique”, obtenir un devis gratuit ou pour toute autre demande, prenez contact dès aujourd'hui avec votre Interlocuteur AXA !